

**Du 5 au 11 janvier 2025**  
**Séjour Ski (ou pas !) dans les Alpes**  
**LES DEUX ALPES (Isère)**

### INSCRIPTION

**NOM :**  **Prénom :**

**Adresse personnelle :**

**Commune :**  **Code Postal :**

**Courriel personnel :**

**Téléphone personnel :**  **Mobile :**

Pour les adhérents non extérieurs :

**Direction/Service :**  **Téléphone professionnel :**

**Courriel professionnel :**

PARTICIPANTS			Date de naissance	Skieur (*)	Chambre (*)			
	Nom	Prénom			Nombre occupants (1)	Lit Double (2)	Lit Simple (3)	Lit Indiférent (4)
n°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

PRIX	Prix total (1)	Acomptes (2)	Solde (3)	Participant		
				n° 1	n° 2	n° 3
Skieur de moins de 65 ans (4)	850 € (1)	180 €	130 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de 65 ans à <b>71</b> ans (4)	835 € (1)	180 €	115 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de <b>72</b> ans et plus (4) ou Non skieur	585 € (1)	120 €	105 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supplément single (seul dans la chambre) (5)	200 €	45 €	20 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

- Joindre au bulletin d'inscription 4 chèques à l'ordre de l'**ASCE 31** (sauf contre-indication de l'Asce d'appartenance), chacun du total des acomptes de chaque participant et datés respectivement du **01/09/2024**, **01/10/2024**, **01/11/2024** et **01/12/2024**.

Exemple : 1 participant skieur moins de 65 ans + 1 participant non-skieur : 180 + 120 = 300 €

- **Retourner le bulletin (sans l'annexe) et les chèques à votre ASCE d'appartenance qui transmettra.**

Pour gagner du temps, envoyez un double de ce bulletin par mail à [gerard.simon@i-carre.net](mailto:gerard.simon@i-carre.net) et, éventuellement, un message, sms, etc. pour signaler votre inscription.

Adresse pour les adhérents de l'Asce 31 :

**ASCE 31 - chez DREAL Occitanie - Cité Administrative - CS 80002 - 31074 TOULOUSE cedex 9**

L'adhésion à une ASCE (31 ou autre) pour l'année **2025** est obligatoire (règlement par chèque, virement ou CB selon l'Asce) dès que l'adhésion 2025 sera disponible sur l'application **OLGUA**.

Pour les Asce autres que 31, joindre soit un certificat médical (pratique ski ou plus), soit l'attestation de questionnaire santé (voir dans l'annexe §SANTÉ).

- Ouverture des inscriptions le 4 juin 2024, clôture le 15 septembre 2024.

<b>Visa de l'ASCE d'appartenance si hors ASCE 31 :</b>	<b>Signature du participant principal :</b>
--	---

Pour tout renseignement complémentaire :

Bureau Asce : ☎ 05 61 58 50 19  
 Gérard Simon : ☎ 06 44 12 51 78  
 Hervé Dominé : ☎ 06 82 07 67 24

✉ [permanent.asce-31@i-carre.net](mailto:permanent.asce-31@i-carre.net)  
 ✉ [gerard.simon@i-carre.net](mailto:gerard.simon@i-carre.net)  
 ✉ [domine.herve@laposte.net](mailto:domine.herve@laposte.net)

qui transmettra si nécessaire

## SKI DANS LES ALPES - ANNEXE

Pour utiliser cette fiche d'inscription, deux manières :

- En l'imprimant, puis en la remplissant à la main,
- En la remplissant directement par saisie dans les zones et coches en gris-bleu clair, puis en sauvegardant le fichier modifié pour un usage ultérieur (envoi par courriel ou impression)

### • DETAIL DU SEJOUR

- Départ : **dimanche 05/01/2025 matin vers 6h30**, arrivée aux 2 Alpes vers 17 – 18 h,
- Retour : **départ samedi 11/01/2025 vers 16h30**, arrivée à Toulouse dimanche 12/01/2025 vers 3h,
- Voyage en bus (très) confortable,
- Six jours de pension complète à l'hôtel-club **Le Panorama** de MMV,
- Forfaits remontées mécaniques pour 6 jours (du lundi au samedi). *Le forfait est valable sur l'intégralité du domaine des 2 Alpes.*
- Une fiche d'information avec le point de rendez-vous, les horaires, etc. sera communiquée aux participants quinze jours avant le départ.

### • PARTICIPANTS

(\*) : Cocher la case correspondante pour oui ou rayer la mention inutile.

(1) : Cet hôtel-club possède des logements pour 2, 3 ou 4 personnes. Choisir le type de chambre désiré :

- Si vous voulez rester à deux personnes dans la chambre, choisissez **2**
- Si vous voulez être à trois personnes, choisissez **3**. Loger à trois (ou quatre) ne donne lieu à aucune remise. *Pour 4 personnes dans la chambre, contactez l'Asce 31.*

***Vous pouvez essayer de vous regrouper en ne remplissant qu'un bulletin pour la chambre.***

- Si vous voulez être seul(e) dans une chambre, choisissez **1**, cette option (dite single) implique un supplément de 200 € et est limitée par la disponibilité des chambres.

***ATTENTION : se renseigner auprès de l'Asce sur la disponibilité de chambre pour une personne.***

(2) : Lit double pour couple (*Attention : dépend des disponibilités*),

(3) : Lit simple pour une personne (*par défaut*).

(4) : Choix du type de lit indifférent.

### • PRIX

(1) : Pension complète 6 jours, forfaits remontées 6 jours (sauf non skieur), transport, assurance annulation et frais divers.

(2) : 4 acomptes en septembre, octobre, novembre et décembre 2024. Il s'agit d'une facilité de paiement, les 4 acomptes peuvent être payés autrement, par exemple, en une seule fois.

(3) : Solde à payer **lors du séjour uniquement**.

(4) : Âge au 5 janvier 2025. **Aux 2 Alpes, pour la saison 2023-2024, l'âge des grands seniors était de 72 ans, il n'est pas garanti que cet âge ne passe pas à 75 ans pour la saison 2024-2025.**

(5) : Le supplément chambre seul (single) est à répartir sur les acomptes et le solde.

Nota : les **chèques vacances** sont acceptés.

### • ANNULATION

L'assurance "annulation" est souscrite pour le groupe entier.

L'assurance annulation sera mise en œuvre si nécessaire en cas de pénalités réclamées par MMV.

Pour info, en cas d'annulation, MMV applique une pénalité de :

- 30% de débits en cas d'annulation totale ou baisse d'effectifs jusqu'à 30 jours de la date d'arrivée.
- 75% de 29 jours à 8 jours de la date d'arrivée
- 100% à moins de 8 jours de la date d'arrivée

Un remplacement d'une personne par une autre n'entraîne pas de pénalités.

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur demande.

### • SANTÉ

Depuis peu, pour l'Asce 31, un certificat médical OU une attestation de questionnaire santé est obligatoire pour participer à ce séjour. Le questionnaire est à remplir et n'est pas à transmettre.

Normalement, il doit ou a dû être fourni lors de l'adhésion ou de la ré-adhésion.

### **DROITS À L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

*Le fait de participer à ce séjour implique l'abandon des droits à l'image au bénéfice de l'organisation.. Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaît. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.*

*Les informations personnelles que nous collectons sont destinées à gérer ce séjour et à répondre au mieux à vos demandes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos informations personnelles que vous pouvez exercer sur simple demande.*